



fausse attestations fournis dans un divorce

Par jayevy38, le 09/03/2010 à 10:50

Bonjour,

Mon conjoint est en instance de divorce, a demandé la garde alternée de son fils de 2 ans, nous avons avec des attestations montrer a la partie adverse que tout c passait bien. Sa future ex femme ne voulant pas de la garde alternée a présenté une fausse attestations écrite par son conjoint actuelle, nous pouvons montrer avec des preuves réelle (gendarmerie) que le nouveau conjoint de madame a fait une fausse attestations, nous avons donc décidé de porter plainte pour parjure.

que risque la future x femmede mon conjoint et son ami?

Merci pour la réponse